



ÉCOLE EUROPÉENNE DE BRUXELLES II
EUROPEAN SCHOOL OF BRUSSELS II
EUROPÄISCHE SCHULE BRÜSSEL II

Date : 18/02/2026

Objet: Marché public par procédure ouverte n° EEB2 2025-67 portant sur la fourniture de petit matériel IT (Lot 1) et la fourniture de gros matériel IT (Lot 2) – Question/réponse 2

Réf. : EEB2 2025-67

Madame, Monsieur,

Après avoir reçu des interrogations concernant le marché repris sous objet, veuillez trouver ci-après les clarifications apportées par cette interrogation sur les annexes 6.1_Offre financière Lot 1, 6.2_Offre financière Lot 1 :

Questions – Réponses :

1. Les prestations suivantes sont-elles requises pour le lot 1 ? :

- Assistance au déballage
- Labellisation
- Installation et mise en service
- Configuration et formation

Ces prestations sont plus liées aux produits du lot 2, cependant, il sera peut-être nécessaire d'en bénéficier pour certains produits du lot 1 qui seraient plus spécifiques et nécessiteraient une aide complémentaire.

2. Concernant les postes 15 à 18: **HP 207A Laserjet Toner Cartridge Black/Cyan/Magenta/Yellow**, il n'est pas précisé de marque originale, peut-on proposer des cartouches compatibles pour cette famille de toners ?

Pour tout article, nous précisons la marque originale afin d'éviter les risques de reconnaissance, de compatibilité ou de performance de nos machines. Certains articles sont utilisés pour des machines avec lesquelles il existe un contrat d'entretien qui nécessite l'utilisation de la marque originale pour des raisons de garantie. Plus concrètement, pour les articles n'ayant pas de précision de marque originale, vous pouvez proposer des articles compatibles pour autant que ceux-ci répondent aux exigences minimales et fonctionnent sur cette famille de toners.

3. Concernant le clavier Logitech K120 prévu dans le lot 1, pourriez-vous préciser le type souhaité (AZERTY/QWERTY – Français/Belge/Anglais) ?

Pour la remise de prix nous nous baserons uniquement sur le clavier Logitech K120 en AZERTY – belge. Il est cependant possible que d'autres types soient commandés durant le contrat.

Après avoir reçu une interrogation concernant le marché repris sous objet, veuillez trouver ci-après les clarifications apportées par cette interrogation dans le Cahier Spécial des Charges :

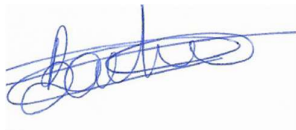
1. Concernant la garantie par bon de commande pour le lot 1, la clause suivante est-elle d'application :

« Chaque mission (bon de commande) déclenche une retenue de 5 % de garantie sur le montant correspondant, libérable après la vérification de conformité des travaux. »

Le cas échéant, pourriez-vous m'indiquer comment cela se matérialise concrètement (cautionnement avec retenue à chaque commande etc...) ?

Cette garantie ne s'applique pas pour ce type de marché. Il s'agit d'une coquille qui n'a pas été corrigée. Une version corrigée du CSC sera publiée conjointement à ce document question/réponse.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Laura BAETE
Responsable marchés publics